

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

N°2

09.03.18

PRÉSENTS		
Ludivine Vergnaud (Enseignante PS-MS-GS)	Tom Lepage (Directeur CE1-CE2-CM2)	Annette Viaud (Maire Luxé)
Jackie Brun (Première adjointe Luxé)	Sylvie Charriaud (Commune de Juillé)	Vanessa Dugalais (Parent d'élève)
Jessica Mounier (Parent d'élève)	Loïc Ditlecadet (Suppléant parent)	Aurélia Comby (Suppléante parent)
EXCUSÉS		
Sandrine Etcheverry (Inspectrice de l'Éducation Nationale)	Séverine Dudoit (Enseignante CP-CM1)	Jean-Louis Jonquet (membre du Rased)
Jean-Michel Laurent (Parent d'élève)	Pascal Kaud (Maire Juillé)	Emeline Gasseling (Commune de Juillé)
Marie-Amélie Rivet (Commune de Ligné)	Marine Blanchard (Suppléante parent)	

Ordre du jour :

- I. Bilan du premier conseil d'école
- II. L'évolution des effectifs
- III. L'organisation du temps scolaire
- IV. La présentation des nouveaux PPMS
- V. Le bilan de la coopérative et de la gestion de l'argent
- VI. Les travaux
- VII. Les projets pédagogiques
- VIII. Les questions

Début de séance : 18h

I. Bilan du premier conseil d'école

Le directeur revient sur le premier conseil d'école et dresse de bilan des demandes et projets qui ont été effectuées ou non :

- « 50€ de la classe 2 et 60€ de la classe 3 vont être alloués pour l'achat de jeux de récréation » => Non fait, l'APE a gracieusement pris en charge cette dépense avec l'achat de ballons, cordes à sauter, balles de tennis, élastiques.

-La sortie au cinéma de Ruffec a bien eu lieu, les élèves ont été contents de cette sortie. Pour rappel les maternelles ont vu Ernest et Célestine ; les cp-ce1-ce2 ont vu un conte peut en cacher un autre et les cm l'école buissonnière.

-La demande de doubles de clés à laisser dans les classes pour pouvoir fermer rapidement en cas de besoin a été honorée par la mairie. Les clés sont donc accrochées à côté des différentes portes.

-les élèves se sont rendus le 11 novembre au monument aux morts et une gerbe a donc été déposée.

-le projet de fresque murale n'a pas avancé, le devis n'ayant pas été réalisé.

-projet de fleurir l'école : fait, la mairie a installé des jardinières avec des pensées.

-Concernant Noël, la mairie a pu mettre des sapins dans les classes que les enfants ont ensuite décorés. Ils ont également mis des décorations sur le portail. Un goûter a ensuite été organisé à la salle des fêtes, les élèves ont pu recevoir 2 cadeaux : 1 livre choisi par les enseignants ainsi qu'une poche de bonbons. Cette initiative a ravi les élèves !

-Concernant l'APE, les 3 projets évoqués lors du premier conseil d'école ont tous été réalisés (bourse aux jouets, vente de chocolats et benne à carton).

L'APE va organiser une vente de madeleines ainsi qu'un lâcher de truites.

II. L'évolution des effectifs

Depuis le dernier conseil d'école, nous avons eu 2 inscriptions : une élève de TPS et un élève de CE1.

Le nombre de PS à la rentrée a été affiné : il devrait y avoir 6 petites sections en 2018-2019. Pour un total de 61 élèves.

L'année 2019-2020 sera rude en termes d'effectifs (-12 élèves), une mesure de carte scolaire (fermeture d'une classe) sera alors possible.

Question de M. Laurent, absent lors du conseil, lue par M. Lepage : « Je voudrais connaître les projets des maires concernés par l'école de LUXE étant entendu qu'il faut absolument que ces personnes s'engagent à laisser leurs enfants à l'école de LUXE et surtout ne pas "succomber" à des propositions de communes voisines.

En effet les investissements consentis par la commune de LUXE nécessitent d'avoir un engagement de laisser les enfants à LUXE pour la pérennité de l'école. »

La mairie de Ligné étant excusée seuls les représentants de la mairie de Juillé ont pu intervenir. Ils rappellent que la commune de Juillé, sous l'impulsion de M. Kaud, maire de la ville, pousse les enfants à s'inscrire à l'école de Luxé.

III. L'organisation du temps scolaire

A été adopté en 2017 le retour à 4 jours mais cela uniquement pour l'année 2017-2018. Il nous faut donc revoter cette organisation pour une durée de 3 ans cette fois ci.

Le directeur expose le projet pédagogique et l'intérêt pour l'élève :

Réorganiser le temps scolaire de façon ritualisée pour structurer la journée et la semaine d'école et offrir un ainsi un cadre stable et rassurant aux élèves.

Respecter le rythme de l'enfant en ayant la possibilité d'organiser les temps d'enseignement en prenant en compte leur capacité d'attention aux différents moments de la journée, notamment en fin d'après-midi.

Libérer du temps pour l'enfant pour pratiquer des activités extra-scolaires choisies.

Créer du lien avec les familles en permettant l'interaction tous les soirs lors de la sortie des élèves.

Créer du lien avec les partenaires de l'école en ayant des journées scolaires suffisamment longues pour permettre les sorties ou déplacements en dehors de l'école.

Le questionnement de tous les parents à l'aide d'un mot dans le cahier du jour a pu déterminer que la très grande majorité des parents sont favorables à la conservation des 4 jours avec le même horaire : Seulement 5 parents défavorables.

Concernant la mairie, les rythmes scolaires ont été débattus lors du conseil municipal du 26 février 2018, les membres du conseil sont favorables à l'unanimité au maintien des 4 jours.

Question du directeur aux parents d'élèves : « Avez-vous ressenti des améliorations par rapport à l'an dernier en termes de rythmes scolaires sur votre enfant ? ». Sur les 4 parents présents, 2 répondent qu'ils trouvent leur enfant moins fatigué et 1 parent répond qu'il ne constate pas de changements notables.

Le directeur fait donc procéder au vote : l'ensemble des membres votent pour le maintien des 4 jours aux mêmes horaires.

IV. La présentation des nouveaux PPMS

Ces nouveaux PPMS ont été construits avec la mairie et ils intègrent donc le temps communal : garderie et cantine.

Le directeur projette les 2 nouveaux PPMS et les commente.

Le directeur annonce l'organisation de 3 autres exercices dont un sur le temps de la cantine avant la fin de l'année :

1 exercice attentat (confinement) pendant le temps scolaire

1 exercice incendie (sur le temps de la cantine)

1 exercice incendie sur le temps scolaire.

Le directeur informe le conseil que les parents seront désormais prévenus des dates et horaires des exercices.

Le directeur fait également part du test d'alarme incendie. Déclenchée dans les salles de classes elle ne retentit pas dans la cantine. Et inversement, déclenchée dans la cantine, elle ne retentit pas dans les classes. La mairie informe qu'un spécialiste devrait intervenir sur l'alarme.

V. Le bilan de la coopérative et de la gestion de l'argent

Le directeur présente les comptes de coopérative de chaque classe.

	Dépenses	Entrées	Reste
Classe de maternelle	59,40€ cinéma	130€ dons 100€ dons 50€ dons	220.60€
Classe de CP-Cm1	79,20€ cinéma	200€ dons 100€ dons 35€ dons	255.80€
Classe de ce1-ce2-cm2	62.70€ cinéma 58€ numéricartes 15€ mathador 46,18€ jeux multiplication	110€ dons 100€ dons 5€ dons	33.12€

Reste sur le compte de coopérative : 5143,45 € (-654.24 vente de gâteaux Chambon)
= 4489.21€

Concernant le budget du bus : il reste 1365€ après l'acceptation du devis de 1237.50€ pour les 9 séances de piscine.

Concernant le budget fournitures : Il reste 3137.84€ après l'achat de manuels CM2 (164€) et de papier pour la photocopieuse (198.16€).

VI. Les travaux

Une ligne jaune a été tracée. Elle délimite les différents espaces où les élèves peuvent se rendre. Les élèves respectent bien les espaces délimités désormais.

Une sonnette portative a été installée à l'extérieur du bâtiment pour pouvoir faire en sorte que la garderie puisse se dérouler à l'extérieur. En effet, avant, les parents devaient frapper à la porte pour venir chercher leur enfant, ceci obligeant le personnel de garderie à rester près de la porte.

Le directeur donne la parole à la mairie sur les différents travaux qui vont être effectués :

Les volets vont être changés car ils sont en trop mauvais état pour être repeints.

La toiture de la classe 3 (classe du haut) va être refaite. La mairie est dans l'attente des devis réalisés. La toiture de l'école représentera une priorité budgétaire pour l'année 2018.

L'escalier qui descendait à la cave et celui qui montait au 2^e étage inoccupé ont été détruits car ils étaient en très mauvais état. La mairie pense mettre une échelle pour monter à l'étage pour pouvoir simplement contrôler l'état de la toiture ponctuellement.

Concernant les graviers posés dans la cour suite à la pose d'un nouveau revêtement, l'enlèvement de ces derniers est prévu pour les grandes vacances.

Au niveau de la cantine, un nouveau chauffe-eau a été posé et un nouvel adoucisseur devrait être commandé.

VII. Les projets pédagogiques

Les classes de maternelle (avec Mme Coussot de retour le 23 avril) et de CP-CM1 ont l'intention de se rendre au Paléosite (en charente maritime) sur une journée pour découvrir/approfondir la vie des hommes à la préhistoire.

Cette sortie se déroulera le mardi 15 mai et coûte 306.50€ sans compter le bus.

Ils pourront construire une hutte, reconnaître des empreintes d'animaux, visiter une grotte préhistorique, allumer du feu, modeler de l'argile etc.

Classe de CE1-CE2-CM2 : sortie au Chambon du 14 au 16 mai. Concernant le budget :

La mairie de Luxé a décidé d'allouer la somme de 20€ à chaque enfant habitant la commune de Luxé.

La mairie de Juillé a décidé d'allouer la somme de 25€ à chaque enfant habitant la commune de Juillé.

La mairie de Ligné a décidé d'allouer la somme de 100€ à l'ensemble des élèves partant au Chambon.

Le directeur remercie les mairies de leur participation.

Le cout actuel de la sortie est de 3337.4€ pour 26 élèves.

Le directeur espère pouvoir donner aux parents le prix exact rapidement.

Une réunion sera organisée après les vacances pour informer les parents des différentes affaires à préparer.

Le vendredi 25 mai une rencontre USEP gratuite aura lieu sur toute la journée, cette rencontre opposera les élèves de CM de Luxé, les Adjots, Aigre, Marcillac et Verteuil.

Les élèves de CP-CE1-CE2 resteront à l'école avec Mme Dudoit.

Projet école-collège : La classe de CE1-CE2-CM2 est allé au collège d'Aigre pour présenter le conte de la Barbe Bleue qu'ils ont mis en scène. Ils ont ensuite pu écouter Cendrillon, Hansel et Gretel et le petit Poucet.

Une deuxième rencontre dans le mois de juin permettra aux élèves de 6^e de présenter une pièce de théâtre aux classes de CM2 sur le petit chaperon rouge.

Finalement dans la semaine du 2 juillet un « festival » aura lieu où les différentes classes présenteront leur travail sur le chaperon rouge et les contes détournés.

Concernant les photos de classe seront prises le jeudi 17 mai. Le directeur propose aux parents de changer le mode de fonctionnement précédemment utilisé : les années précédente l'école recevait les pochettes de photos et les distribuait aux parents. Ceux qui souhaitaient les conserver payaient ensuite les photos. Tous ne payant pas, cela représentait beaucoup de gaspillage. Cette année, le directeur propose de fonctionner par bons de commande. Les parents sont d'accord.

Le fond des photos a également été abordé : si cela est possible, le fond sera enlevé pour pouvoir faire voir l'extérieur de la cour de récréation. Si cela n'est pas possible, le fond sera remplacé par un fond uni gris.

La date des photos a également été discutée : l'an prochain les photos devraient avoir lieu en octobre si cela est possible.

VIII. Les questions

Question des parents sur le temps de garderie :

Mme Comby demande s'il est possible d'avancer la garderie le matin et de retarder celle du soir.

Actuellement les horaires de garderie sont les suivants : 7h30-18h15.

Des efforts ont été déjà été faits. Les parents aimeraient une ouverture à 7h15 et une fermeture à 18h30.

La mairie n'est pas opposée à un avancement de la garderie à 7h15 si la demande le permet : c'est-à-dire si assez d'enfants seraient présents à 7h15.

Un sondage devrait être distribué aux parents pour savoir quels parents seraient intéressés par l'ouverture de la garderie à 7h15.

Question des élèves de CM2 sur l'organisation d'une « boom » en fin d'année et sur la possibilité de regrouper tous les cm2 à une table les derniers jours de cantine.

Concernant une fête à la salle des fêtes de la commune, il faudrait un parent responsable, la location de la salle des fêtes et de la sonorisation.

Mme Dugalais parent d'élève d'un CM2 a évoqué avec d'autres parents de CM2 d'organiser cette fête des CM2 plutôt chez l'un des parents. Cette solution sera sûrement retenue plutôt que la location de la salle des fêtes.

Concernant la cantine, la maire est favorable.

Levée de séance à 19h30. Prochain conseil d'école le vendredi 22 juin à 18h.
--